ni s'écraser en bas et ils ne pouvaient pas descendre.

Ils combattaient avec l'énergie du désespoir pour tâcher de gagner les portes de sortie, mais peu y réussirent, et lorsque les pompiers ayant pénétré dans la salle, arrivèrent à la première galerie, ils trouvèrent de nombreux corps restés debout entre les rangs des fauteuils. Quelques-uns avaient été complètement carbonisés; d'autres avaient succombé à la suffocation; d'autres encore, dans un accès de désespoir, avaient sauté dans l'orchestre par-dessus la balustrade des galeries et y avaient trouvé le mort. Les corps de quinze personnes avaient été étendus sur des tables dans un restaurant situé non loin du théâtre. La plupart d'entre elles agonisaient.

On découvrit un enfant qui avait été piétiné à mort, au premier étage, et on croit que beaucoup d'autres personnes ont péri de cette manière. M. Davis, directeur du théâtre, dit que le cri de : « Au feu ! » a provoqué la panique, ce qui explique pourquoi le nombre des victimes est aussi élevé. Cependant, étant donnée la rapidité avec laquelle le feu s'est propagé, il semble que, dans tous les cas, les victimes auraient été très nombreuses. Un officier de pompiers qui a gravi l'escalier dit qu'il lui semblait que 200 ou 300 personnes gisaient sur le parquet des deux galeries supérieures.

Les pompiers ont fait preuve d'un véritable héroïsme en pénétrant au milieu de la fumée et en descendant les victimes, quelquefois deux à la fois.

Plus de 600 victimes!

On ne connaît pas encore le nombre exact des victimes de ce sinistre épouvantable qui laissera loin derrière lui tous les incendies de théâtre qui ont eu lieu depuis un siècle.

Voici les diverses dépêches parvenues dans la nuit et la matinée. Si elles ne concordent pas sur les chiffres elles n'en confirment pas moins toute l'étendue du désastre :

A 9 h. 1/2 du soir, la police déclare qu'on a retiré des décombres du Théâtre-Iroquois plus de 400 cadavres.

Il est impossible de contrôler ce chiffre, mais il y a tout lieu de le croire exact.

Minuit. — Le chiffre officiel des morts dans l'incendie du Théâtre Iroquois est de 600, y compris 15 disparus. La plupart sont des femmes et des enfants. Tous les occupants ont pu s'échapper.

On ignore la cause exacte du sinistre, mais, d'après la direction du théâtre, le feu aurait été provoqué par l'explosion d'un générateur à gaz acétylène.

Lorsque les flammes apparurent sur la scène, on s'empressa d'abaisser le rideau d'amiante, mais celui-ci s'arrêta à mi-chemin formant avec les portes d'entrée de théâtre un appel d'air qui vint activer les flammes; immédiatement après les ouvreuses à gaz firent explosion, coulant complètement la toiture.

Un grand nombre de personnes furent asphyxiées par les émanations du gaz.

Détail particulièrement affreux, les visages d'un grand nombre de victimes piétinées par les personnes qui venaient derrière elles avaient presque complètement disparu. On a reconnu le cadavre d'un homme littéralement déchiqueté et décapité.

Une des spectatrices, qui occupait une loge, a déclaré que bien peu d'hommes se trouvaient dans la salle, mais qu'elle en a vu plusieurs sauver les femmes et les enfants pour se frayer un passage; le bruit se répandit le spectacle seul d'une masse humaine que la mort avait surprise au milieu d'une sauvage curée. (*Havas*).

Le Théâtre-Iroquois était un des plus beaux de Chicago et avait été construit d'après les plans de l'Opéra-Comique de Paris. Il avait ouvert ses portes le 23 novembre avec, comme spectacle, une revue intitulée *Barbe-Bleue*.

Il pouvait contenir 2 764 personnes.

Les grands incendies de théâtre

Voici une liste des plus grands incendies de théâtres survenus durant le dernier quart de siècle :

1876, théâtre de Brooklyn, nombre de victimes, 400; 1876, Nice, victimes, 85; 1881, Ring Theater à Vienne, victimes 600; 1883, Smolensk, victimes 200; 1887, Opéra-Comique, Paris, victimes 121; 1887, Théâtre d'Exeter, en Angleterre, victimes 187; 1888, Théâtre Bequet, à Oporto, victimes 69.

L'ÉLECTION DE REMIREMONT

Les électeurs de Remiremont sont convoqués pour le 26 janvier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Méline, du sénateur.

RÉUNION CONTRADICTOIRE

Le mercredi 30 décembre, a eu lieu à Paris-Bercy, une réunion publique et contradictoire, entre M. l'abbé Garnier et le citoyen Prébourg.

M. l'abbé Garnier expose d'abord, surtout à aide de citations d'auteurs peu favorables au catholicisme, les raisons de croire à l'existence de Dieu, à l'existence et à l'immortalité de l'âme humaine, ainsi qu'à une vie extra terrestre où les bonnes actions seront récompensées et les mauvaises punies.

Enfin, par une brève comparaison du monde ancien avec le monde actuel, il établit d'une façon irréfutable que c'est le christianisme seul qui, petit à petit, a pu faire disparaître l'esclavage et améliorer la situation des travailleurs.

La réponse de Prébourg a été très longue et très agressive; mais elle a été plutôt pauvre comme argumentation.

Le résumé ne sera bien jusqu'au moment où Prébourg attaque le célibat des prêtres et des religieux et où M. l'abbé Garnier venait lui répondre; alors la salle devint houleuse et beaucoup en passant entendre les ripostes alertes et trés-foudroyantes du vaillant apôtre.

Il était bon cependant pendant plus d'une heure, tel n'est qu'à minuit et que la réunion fut levée au milieu d'un bruit indescriptible.

La soirée se fit pénétrante assez-assez inodent, et c'est un excellent résultat d'avoir pu obtenir que les deux adversaires furent entendus presque sans interruptions jusqu'à 23 heures du soir.

Cela prouve d'abord que les catholiques ne craignent nullement de discuter avec leurs adversaires, et, si l'abbé Garnier n'a pas été éloquent suffisamment dans ses répliques, cela prouve qu'elles gênaient terriblement les matérialistes présents.

DRAME DANS UN ASILE D'ALIÉNÉS

Nous avons signalé la descente de justice opérée à l'hospice de Tours, afin d'enquêter au sujet de la mort suspecte d'un aliéné que l'on a dit avoir été étranglé par ses gardiens.

Voici, d'après la *Dépêche de Tours*, comment les faits se seraient passés :

Le 11 décembre, vers 6 heures du soir, le gardien Redureau rédigeait son rapport journalier dans un des réfectoires de l'asile, lorsque le nommé Méchin, un malheureux aliéné d'une paralysie de la langue, depuis trois jours seulement pensionnaire de l'établissement, vint à deux reprises, l'interrompre dans sa besogne en le tirant par la manche de son paletot. Redureau intima deux fois l'ordre à Méchin de se retirer dans la salle commune, mais celui-ci revint à la charge et tira une troisième fois le manche du paletot de son gardien.

Redureau impatienté dit à ses collègues présents :

« Je vais lui passer la camisole de force, comme ça il me laissera faire mon rapport. »

Méchin eut peur et saisit Redureau par le bras pour l'empêcher de mettre à exécution sa menace, entre toutes redoutée des malades. Le gardien se dégagea et Méchin courut se réfugier dans la salle commune. Redureau revint avec la camisole de force et se mit en devoir de la passer au dément. Celui-ci se débattit. Un second gardien, nommé Berthelot, arriva à la rescousse. Il avait enroulé son tablier de service et le passa, par derrière, autour du cou de Méchin afin de maîtriser ses mouvements. Méchin, suffoqué, tomba en arrière. Les gardiens lui passèrent alors la camisole, mais, pour la lacer, ils durent la relever sur le ventre. Le malheureux avait toujours eu cet objet que Berthelot devait pas cessé de serrer. Méchin se débattait encore. Trois nouveaux gardiens entrèrent en scène. Un nommé Alanche prit la place de Redureau qui alla chercher les entraves. Alanche maintenait les bras de Méchin sur le sol, dans le prolongement de la tête et comme il venait de faire avec son genou une violente pression sur la tête du malheureux, Berthelot lui aurait dit : « Attention, vous allez le tuer ». Alanche prétend que c'est un autre gardien, un de ceux qui interviennent comme lui-même en dernier lieu, qui mit le pied sur le cou de Méchin pendant qu'il tirait des deux mains sur les deux bouts du tablier abandonné par Berthelot et qu'à ce moment le corps du fou a eu un long frisson pour devenir ensuite complètement inerte.

Comme Redureau revenait avec les entraves, Alanche lui cria : « Ce n'est pas la peine, il est passé. » Méchin était mort, en effet.

On prévint le gardien chef, sans très probablement lui raconter le drame. Il tenta vainement de ranimer Méchin. Un interne fut appelé. Il prétendit que la mort était due à une hernie dont Méchin était atteint. Le directeur accourut à son tour. Cette fois l'interne attribua le décès à un accès de colère. Le chef de service, le Dr Archambault, fut mandé. Il ne remarqua aucune trace suspecte de strangulation sur le cou de Méchin. Il pratiqua l'autopsie et déclara que Méchin avait succombé à un accident cardiaque.

Le silence fut fait sur ce drame. Mais la justice, informée par hasard, s'empara de l'affaire.

Le Dr Archambault et l'interne ont été entendus par le juge d'instruction.

Le Parquet a fait procéder à l'exhumation du cadavre de Méchin aux fins d'une nouvelle autopsie.

Notre correspondant nous donne ces détails :

Les Sœurs de la Présentation, qui dirigeaient l'hospice, ont été reléguées dans un service secondaire par l'administration socialiste, en attendant la laïcisation complète. Ce sont des gardiens civils qui sont en cause dans cette affaire. L'administration est également coupable de ne pas s'être inquiétée de ce drame.

Ajoutons que dans une discussion récente au Conseil municipal, M. Drake, député, a prouvé que le déficit de l'hospice dépassait 200 000 francs, alors qu'avant que l'administration ait été confiée aux socialistes, c'est-à-dire il y a quatre ans, on avait des excédents de recettes. Il faut chercher le vrai motif de cette situation dans la haine anticléricale des administrateurs qui décrochent les crucifix en prétendant le laïcisation; ce qui n'est pas pour plaire à ceux qui, jusqu'ici, veulent en aide à l'établissement.

AU TABLEAU D'HONNEUR

M. le maire de Venissey (Haute-Saône) vient d'être suspendu pour un mois. Cette mesure scandaleuse a pour but de satisfaire une vengeance du Comité « bloc » qui avait émis la prétention extraordinaire de faire payer par la commune les litres de bière et de vin absorbés par eux et leurs amis « bloc » à la suite de la fête anticlérale. Le maire, soucieux des intérêts des contribuables, refusa de se prêter à cette fantaisie. Son audace est punie par un arrêté de suspension.

DÉMISSION
D'UN PROFESSEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Nous apprécions d'autre part la démission de M. Léon Sayn, procureur de la République à Senlis. Voici la lettre adressée par ce digne magistrat au garde des sceaux :

Monsieur le garde des sceaux,

Par décret en date du 22 courant, j'ai été nommé substitut du procureur de la République à Amiens.

En égard à mes états de service et à l'importance du Parquet de Senlis, cette nomination constitue pour moi une injustifiable disgrâce.

Magistrat depuis vingt et un ans, procureur de la République depuis quinze ans, j'ai la conscience absolue de n'avoir en aucune circonstance manqué à mes devoirs professionnels.

Dans les poursuites à exercer, comme dans les réquisitions d'audience, je ne me suis jamais inspiré que du respect de la loi, et cela sans aucune préoccupation et de la nature de l'affaire, ni des parties en cause, ni des gens qui les représentaient.

A Senlis présentement où la situation est particulièrement difficile, telle a été ma ligne de conduite.

Cependant, vous le savez, Monsieur le garde des sceaux, m'en ont fait de sombreux griefs, estimant qu'au mal le magistrat devait s'efforcer d'empêcher le fonctionnaire et que le chef du Parquet ne devait être qu'un instrument entre les mains de l'autorité administrative aussi bien qu'entre celles de quelques individualités politiques.

J'ai une plus haute idée des fonctions qui m'ont été confiées et que j'ai toujours eu l'honneur d'exercer, non en homme de parti, mais en magistrat.

Les circonstances dans lesquelles je suis frappé, les influences mises en jeu pour y parvenir, les moyens parfois les plus tristes employés, me prouvent par ceux qui m'ont disgracié, mais encore par ceux qui ont contribué à ce que je sois désorienté, près de vous, m'ont appréhender de ne pouvoir même dans cet ordre poste remplir mes nouvelles fonctions avec toute l'indépendance désirable.

Je préfère des lors de ne pas les accepter.

Vous me comprendrez, Monsieur le garde des sceaux, ayant déjà apprécié à leur valeur les premières critiques formulées près de vous à cause de mon attitude d'audience, et de plus, votre chancellerie ayant à plusieurs reprises donné sa haute approbation à certaines de mes décisions, lorsqu'à leur suite, des plaintes, provenant toujours de la même source, vous eut été portées contre moi.

Puisque néanmoins et sans qu'ils aient pu alléguer d'autres motifs, ceux qui depuis dix-huit mois n'ont, à tout moment, cessé de vous solliciter de prendre à mon endroit une semblable mesure obtiennent aujourd'hui satisfaction, il ne me reste plus qu'à me retirer.

Veuillez agréer, Monsieur le garde des sceaux, l'hommage de mon profond respect.

Léon Sayn.

L'HORLOGE ASTRONOMIQUE DE STRASBOURG

Chaque année, au 31 décembre, vers minuit, des foules de curieux se rendent à la cathédrale de Strasbourg pour assister aux divertissements extraordinaires qui se produisent, au moment solennel de l'heure, dans le mécanisme de l'horloge astronomique.

Les changements qui eurent lieu pour la naissance de l'année 1904 dit le *Journal d'Alsace*, sont uniques en l'espace d'un siècle. Ils feront apparaître l'année bissextile centenaire.

C'est la première fois que pareille évolution doit se produire dans le mécanisme de ce contrôleur unique au monde depuis l'année 1842, qui en vit la création. Schwilgué, son auteur célèbre, n'a pu y assister, et les personnes de cette génération n'auront plus l'occasion de la voir.

DEUX ORDRES DU JOUR

Le général O'Connor, sur le point de quitter la division d'Orsan pour aller prendre le commandement des troupes de la 8e division, en Mans, a adressé à ses troupes ses adieux dans un ordre du jour dont voici les dernières lignes :

Ce n'est point à vous qu'il est nécessaire de demander de maintenir intactes ces belles traditions de discipline, d'abnégation et de vaillance qui sont l'honneur de l'armée d'Afrique : vous les avez dans le sang, vous les avez dans l'âme. Avec des hommes tels que vous, toutes les responsabilités sont légères.

« Figuig, à Tagali, vous avez fait voir que vous êtes dignes de vos aînés. Zouaves, tirailleurs, légionnaires, chasseurs d'Afrique et spahis, je salue vos drapeaux et vos étendards.

De son côté, en quittant le commandement du 8e corps d'armée, à Orléans, le général Farny adressait aux troupes l'ordre du jour suivant :

Au cours des deux années du commandement que le gouvernement de la République m'avait fait l'honneur de me confier, je me suis, comme mes éminents prédécesseurs, efforcé de vous maintenir dans les sentiments d'honneur, de discipline et de dévouement au devoir, en même temps que dans la voie du progrès.

Vous m'avez donné pleine satisfaction.

En vous faisant mes adieux, je vous demande simplement de persévérer dans ces saines traditions sans lesquelles il n'y a pas d'armée.

Guerre et Marine

LÉGION D'HONNEUR

Le vice-amiral Gotin est nommé grand officier de la Légion d'honneur; le capitaine de frégate Laurent, le mécanicien en chef Lincau et l'administrateur principal de l'administration maritime Olméta, sont nommés officiers.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Le général Millet, commandant la 26e division d'infanterie, est nommé en commandement du 5e corps d'armée, à Orléans, en remplacement du général Farny, placé dans la section de réserve.

Sont promus : général de division, le général Ferté, soumainant par intérim la 8e division de cavalerie (garde ce commandement à titre définitif); généraux de brigade : les colonels Aubertin, du 14e dragons, et Gentzler, du 18e dragons.

Sont nommés : commandant de la place de Paris, le général Gény, commandant l'artillerie du 6e corps d'armée; gouverneur de Toul, le général Couturier, nouvellement promu; gouverneur d'Epinal, le général Rouliaux, nouvellement promu; commandant d'armes au camp de Châlons, le général Aubertin, nouvellement promu; commandant de l'artillerie du 6e corps, à Châlons, le général Gillard; commandant de la brigade de cavalerie du 18e corps, à Carcassonne, le général Gunthier, nouvellement promu.

LA GRÈVE DE L'ALIMENTATION

Les délégués boulangers et le gouvernement

Une délégation des ouvriers boulangers s'est rendue hier soir au ministère de la Justice pour demander la mise en liberté de M. Bousquet.

Reçus par le chef de cabinet, les délégués se sont retirés après avoir obtenu la promesse que leur secrétaire serait relaxé aujourd'hui même à midi. Aucune mesure n'avait encore été prise à ce sujet.

MM. Bessonnet, Laporte et Lucas se trouvent actuellement à la prison de la Santé.

D'autre part, le Comité fédéral de l'alimentation a adressé ce matin une lettre à M. Combes dans laquelle il réclame la mise en liberté immédiate des prisonniers en vertu d'une circulaire ministérielle remontant à 1901.

(*Patrie.*)

AUTRES GRÈVES

Bordeaux. — On nous écrit :

La réunion annoncée par la Chambre syndicale des boulangers et biscuitiers de Bordeaux a eu lieu mardi après-midi, à l'Athénée municipal.

On a émis le vœu de créer à Bordeaux une Fédération des ouvriers de l'alimentation.

Le président, parlant des diverses grèves qui ont débouché au fait retombe toute la responsabilité sur les syndicats qui, dit-il, ne sont trop désintéressés du mouvement. Il termina en demandant de ne pas se séparer avant d'avoir décidé de déclarer la grève..... maintenant le moment sera venu!... Elle éclatera, dit-il, dans le courant de l'été prochain.

L'ordre du jour adopté « décide en principe de se rallier à la Fédération de l'alimentation et que si satisfaction ne leur est pas accordée, la grève générale soit proclamée dans toute la France. »

Romilly (Aube). — Une délégation des grévistes de Romilly-sur-Seine est entrée en pourparlers avec les patrons. Ceux-ci ont remis leur réponse 8 huit jours.

La continuation de la grève a été votée à l'unanimité au cercle général à l'Hôtel de Ville.

Nantes. — 100 feuillardiers environ, réunis hier à Vanouille, ont décidé de se mettre en grève. Ils réclamaient une augmentation de salaire. Il ne s'est produit aucun désordre.

Lyon. — Les mineurs du tissage mécanique de la région lyonnaise, réunis hier, ont décidé à l'unanimité qu'une entrevue directe entre eux et leurs ouvrières et ouvriers pourrait seule amener la fin du conflit actuel.

Rio-de-Janeiro. — La grève du personnel de la marine marchande continue avec calme.

Le trafic dans la baie et le cabotage sont complètement paralysés.

Grève de débitants

La canton suisse d'Argovie va être le théâtre d'une grève peu banale. Le gouvernement cantonal ayant élevé de 10 à 20 % la patente des propriétaires de cafés, brasseries et de restaurants, ceux-ci ont pris la résolution de fermer tous leurs établissements dès le 1er janvier. Cette résolution doit être exécutée dans tout le canton d'Argovie.

SANS NOUVELLES DE LA « VIENNE »

Le ministre de la Marine a reçu hier dans la soirée du préfet maritime de Toulon la dépêche suivante :

Toulon, 30 décembre. — Nous n'avons pas de nouvelles de la *Vienne*. La sémaphore de Porquerolles m'informe qu'il n'a transmis aucune dépêche concernant la *Vienne*.

L'ancien commandant de la « Vienne »

Brest, 31 décembre. — M. Guerdin, lieutenant de vaisseau en retraite, ayant commandé le *Vienne* pendant cinq ans, interviewé, a fait cette déclaration :

— Tout espoir n'est pas perdu. En 1906, la *Vienne* a mis vingt-six jours pour aller de Rochefort à Toulon, avec le matériel de guerre.

On croyait que ce transport, qui avait subi une effroyable tempête qui avait considérablement avarié son matériel, était définitivement perdu.

Deux ans après, la *Vienne* mit dix-sept jours pour faire la même traversée; il n'y a que dix jours que nous sommes sans nouvelles. Il ne faut pas désespérer.

Les familles des marins, ainsi que la bienfaiteur du commandant Barbier, vont sans cesse à la préfecture maritime pour demander des nouvelles.

TRIBUNAUX

LES LIQUIDATEURS CONTRE LA PRESSE

Le tribunal correctionnel de Château-Gontier a rendu son jugement dans le procès intenté par M. Milon, ex-liquidateur des Forges de Saint-Gabriel, à notre excellent confrère, M. Lecler, directeur de la *Gazette de Château-Gontier*, coupable d'avoir apprécié un peu rudement le rôle de l'agent de M. Combes.

M. Lecler est renvoyé des fins de la plainte sans dépens et le tribunal se déclare incompétent.

LE « SILLON » A BORDEAUX

Mardi soir a eu lieu la réunion trimestrielle des différents groupes du *Sillon* bordelais.

Une nombreuse affluence s'était rendue à l'appel du Comité.

Après M. Duvergier, qui a retracé, en quelques mots, la vie du *Sillon* à Bordeaux, M. Ferrette a parlé de l'organisation de la Jeune Garde.

M. Barbes a traité ensuite de « La grève ».

Les orateurs ont été souvent applaudis.

LA PESTE

A Hamburg, d'après un avis officiel, l'examen des rats trouvés à bord du bateau à vapeur *Cordoba* a prouvé que ces animaux pouvaient être considérés comme ayant été atteints de la peste.

Il n'y a pas de cas de maladie dans l'équipage du navire.

Par suite des mesures qui ont été prises, aucun danger ne menace la population.

LE CAUTIONNEMENT EN TUNISIE

Tunis, 31 décembre. — Après avoir reçu l'autorisation du ministre des Affaires étrangères, M. Pichon a fait paraître à l'*Officiel* le décret supprimant le cautionnement.

L'article 2 stipule que tout journal ou écrit périodique qui aura encouru pour délits de presse une condamnation correctionnelle non définitive, soit emprisonnement, soit amende de 100 francs ou moins, soit réparations civiles supérieures à cette somme, sera tenu dans le délai de trois jours francs, à partir de la condamnation et nonobstant opposition ou appel de consigner à la caisse du receveur des finances une somme égale au montant des frais, amendes et réparations civiles, s'il en est prononcé, et qui en cas de condamnation à l'emprisonnement, ne pourra pas être inférieure à 500 francs, par jugement de condamnation intervenu. A défaut de consignation, la publication cessera.

Le cautionnement fut établi par décret du 3 octobre 1884, supprimé par M. Mesureur et rétabli le 2 janvier 1897. Il était de 6000 francs pour les hebdomadaires et de 3000 francs pour les revues et écrits périodiques.

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

SOUVENIRS DU PRINCE LOUIS DE LIECHTENSTEIN

Le prince de Liechtenstein ayant accordé à un journal viennois un chapitre de souvenirs personnels, notre correspondant de Vienne nous en transmet les extraits qui suivent, bien assuré, nous dit-il, de mériter l'approbation de tous les lecteurs de la *Croix*, en traduisant cette belle page à leur intention.

Les Viennois d'aujourd'hui peuvent à peine imaginer l'aspect qu'avait la Chambre des députés il y a vingt-cinq ans, quand j'y entrai : c'était à peu près celui d'une réunion sionoise.

On m'assigna ma place au centre, juste entre M. Hœnigsmann et M. Mises : j'étais en sandwich entre deux Juifs. Le comte d'Hohenwart, dans le groupe de qui j'avais été reçu, était un peu plus loin, également près d'un Israélite, général en retraite. Autour de nous, c'était une véritable fourmilière de membres de Conseils d'administration, résidus de la période de l'essor économique qui précéda celle du grand krach. Ils composaient une représentation des intérêts; mais les intérêts qu'ils représentaient n'étaient pas ceux du peuple ni de la patrie : c'étaient les leurs propres et ceux des banques.

Nous, conservateurs catholiques allemands du groupe Hohenwart, composé en majeure partie de Slaves, nous formions une petite troupe d'à peu près 25 hommes : beaucoup d'autre nous étaient déjà remplis des idées de réforme sociale qui se sont fait jour plus tard par le grand mouvement chrétien viennois, et nous pûmes les faire prendre partiellement en considération par le Commission du travail, grâce à l'appui de nos collègues slaves. Mais à cause de notre petit nombre, nous n'étions pas de force à tenir tête au libéralisme juif qui dominait alors entièrement la population allemande dans toutes ses couches sociales : nous serrions de cible à de médiocres plaisanteries et à des calomnies méchantes; nous étions un petit rocher isolé que l'océan prenait plaisir à battre de ses eaux et à couvrir d'écume.

Ainsi, quand sur le conseil de Vogelsang, de Belcredi et de Zellinger, j'organisai en Autriche une enquête sur les heures de travail dans les fabriques d'Autriche, œuvre qui donna l'impulsion vigoureuse à la législation sur le travail normal, je trouvai, inventa une légende suivant laquelle les enrichistes étaient à ma suite. M. Nauwirth, délégué de la Chambre de commerce de Brunn se chargea de propager ce conte dans les journaux ainsi qu'au Parlement, et il y a peu d'années encore la *Nouvelle presse libre* répétait cette vieille fable.

Nous donc, chrétiens convaincus et prêts à la lutte, nous nous trouvions en désavantage de deux manières en face du libéralisme juif.

La presse juive hypnotisait le public depuis des dizaines d'années et le dépouillait de toute pensée indépendante : elle avait fait passer pour axiome cette opinion, que droite signifie ne rien savoir et que l'ignorant seul restait attaché à la religion chrétienne. La conséquence de cette formule répandue dans les masses était que, dans les classes élevées, un très important contingent qui n'avait rien appris en peu de chose, ranimait la foi de ses pères afin de passer pour éclairé. Quiconque se moquait de la foi des chrétiens, la déclarait finie un lassaude, pouvait se dispenser de toute étude : il était homme de science. En particulier parmi mes contemporains de la société artistique viennoise, il n'en trouvait assez qui étaient, à vrai dire, en du malheur à tous les examens possibles, mais en se déclarant libre-penseurs et en fuyant comme tête les hommes de l'obscurantisme, ils étaient promus à son compte dans l'aristocratie de l'esprit.

D'autre part, ce qui était pire encore, c'était la mollesse et la résignation du monde bien pensant de Vienne. Le bruit du combat de Kulturkampf qui retentissait dans toute l'Europe avait en Autriche et particulièrement à Vienne, résonné plus de peur qu'il n'en avait éveillé. Ils méconnaissaient la nature de cette action qui, importée de l'étranger par les libéraux juifs et encouragée par l'anormale isolement du monde officiel, avait commencé à s'exercer dès le début. Ils se croyaient sous le coup d'une persécution diocésaine, tandis que les directeurs du mouvement, avec leur tonque oriental, spéculaient sur la résignation passive et sur le disposition au martyre des masses chrétiennes. Ces victimes tranquilles et silencieuses qui ne voulaient pas nier chez, nous les désignions alors du nom collectif de *crétins des catacombes*.

Ainsi donc, nous disposions de forces qu'atteignaient seulement proportionnées à la puissance de notre idée. Les dans l'instruite se plaignait à peu près tous sous le drapeau de l'anarchi, parce qu'ils obtenaient ainsi de l'opinion publique sémitique des lettres patentes de penser qui ne leur coûtaient pas le moindre effort cérébral : beaucoup de personnes à idées conservatrices, et qui sympathisaient avec nous dans leur cœur, étaient pourtant inutilisables, parce qu'elles voulaient bien prier et gémir, mais non pas se donner de mouvement et organiser.

Enfin, l'oublié baron de Vogelsang a donné à nos forces la direction qui mène au but et à nos armes le poids et le tranchant... le commerce et les métiers manuels ont prêté serment sur le drapeau chrétien; ils sont devenus le noyau de nos troupes. Une institution naît fermentation de tous les éléments mélangés s'est emparée des diverses couches de la population de la grande ville. Du noble moût de raisin pouvant sortir du bon vin ou du vinaigre piquant : si l'influence de Schmerling avait prédominé, le mouvement antisémite serait tourné à l'aigre et personne n'aurait voulu y goûter. Mais, Dieu aidant, c'est l'idée sociale chrétienne, patriotique, jaune et noir (couleurs de la dynastie) de Charles Lueger qui a triomphé.....

Que dirai-je de temps d'il y a vingt-cinq ans et de celui d'aujourd'hui? Je suis dans les années que nous appelons les meilleures de la vie, ce qui signifie que les bonnes sont déjà passées. Il me conviendrait donc peut-être de me faire *laudator temporis acti*, de dire l'éloge de temps passé, qui certainement n'était pas meilleur que le présent, et pourtant il me plaît, parce que j'étais jeune. Mais au profond penseur il dit : « Vieux est celui qui se vit que de nouveau jeune, celui qui espère et attend. » Dans ce sens, je me tiens encore pour jeune : je nétie sur l'avenir de l'Autriche comme sur un rocher solide.

Louis, prince de Liechtenstein.

GERBES de VÉRITÉS

LE NOM DE JÉSUS

Mystère toujours profond et surprenant! On circoncit cet Enfant et on le nomme *Jésus*, même contraste qu'à son entrée dans le monde, lorsqu'il naît dans une étable et que les anges descendent pour l'annoncer aux hommes comme un Sauveur tout puissant; lorsque on le cache dans une crèche et qu'un signe céleste le révèle aux contrées lointaines comme le Désiré des nations. Que signifie cette alliance continuelle de la souveraine grandeur et de l'extrême bassesse? C'est que le Médiateur entre Dieu et les hommes réunit en Lui la nature divine et la nature humaine. Il reçoit la circoncision comme fils d'Abraham et reçoit le nom de Jésus comme Fils de Dieu. Il a eu ce nom de toute éternité.

Saint Bernard,
(*1er Sermon sur la Circoncision.*)

Nos amis défunts

Mgr Hébrard

On nous télégraphie d'Agen que Mgr Pierre Hébrard, protonotaire apostolique, premier vicaire général du diocèse d'Agen depuis 1880, chanoine d'honneur d'Auxerre, chanoine de la cathédrale d'Agen depuis 1871, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur d'ouvrages d'histoire estimés, s'est éteint hier 30 décembre après une longue et cruelle maladie à l'âge de 68 ans. Les obsèques auront lieu samedi, à 10 heures.

Sœur Marie-Donatienne, des Petites-Sœurs de l'Assomption, âgée de 26 ans, ancienne pèlerine de Jérusalem. — Mme Vve Chouvelé, à Saint-James, le 5 décembre, à 80 ans. — Mme Vve Charles Varin, à Vertus, à 82 ans; abonne de la première heure au *Pèlerin* et à la *Croix*. — M. l'abbé Rollet, curé de Chalaines (Meuse), ancien religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. — M. Ernest Berlin, commerçant, ami de la *Croix*, décédé pieusement hier à Romay (Seine).

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!
(*300 jours d'indulgence*)

Mariage

On recommande aux prières le mariage de M. Louis Laurent avec Mlle Louise Nevé, qui a été célébré le 7 janvier prochain à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Keroutreck-Lorient.

RÉSULTATS

Nos amis obtiennent partout des résultats consolants et nous écrivent leur succès.

Du Nord :

Je suis allé dans les 200 familles dont ce sont pour la commune, alors avoir fait durant 8 semaines une distribution gratuite. Le maire était libre-penseur, la population indifférente et je n'ai trouvé surtout aucun opposition.

Le succès a tellement dépassé les prévisions qu'actuellement encore 250 *Croix* sont distribuées chaque jour dans un milieu qui, de prime abord, semblait absolument réfractaire.

Des Landes :

C'est le deuxième fois seulement que nos Pages du Christ vendent le *Pèlerin* aux portes des églises de notre ville et déjà ils ont obtenu pleine satisfaction. Au sortir de 8 le premier dimanche, ils étaient à le dimanche suivant pleins d'entrain et criaient bravement : « Demandez le *Pèlerin*, cinq centimes! » Aussi les ecclésiastiques ont marqué. Au lieu de 200 numéros, j'ai demandé 235 pour dimanche prochain.

LE « COSMOS »
SOMMAIRE DU 2 JANVIER

Tour du monde. — La vitesse du vent. La prix Orteig. Les essais à grande vitesse sur la ligne de Berlin-Zossen. La production de l'or en Australie. La concurrence américaine. La cuir chrome.

Correspondances. — Ressortissation militaire en Espagne. Pasteur Vivès à Vich. — Chute de grêle extraordinaire en Chine. — F. — De l'utopie des angoras à l'hygiène sur les chemins de fer français. Rémi J. Gautreney.

Le Salon de l'Automobile et du Club. Lucien Poubeau. — L'opothérapie rénale, Dr L. Vernan. — Structure des radiolas d'ourdias, Paul Combes. — Les lampes électriques de poche, à Rouvrais. — Le châssis auto-retoucheur, pour l'impression des épreuves photographiques, Paul Lagrange. — Les observations astronomiques à la portée de tous (suite), A. Jarson. — Les industries électriques à Niagara Falls (suite), F. Chaude. — Du rôle de l'Océan dans les actions de l'équilibre terrestre, F. C. Dupuis. — Sociétés savantes : Académie des sciences, séance publique annuelle. — Bibliographie.

Abonnement : un an, 20 fr.; un numéro, 0 fr. 60. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande.

SOUSCRIPTION DES ORPHELINS DE LA MER

Adresser les souscriptions à M. le président des Orphelins de la mer, 22, cours la Reine, Paris VIIIe, ou aux membres des Comités de dames, à Paris, à Lyon, à Brest, à Rochefort, à Cherbourg et à Toulon.

Souscriptions recueillies par le Comité de Brest, 748 fr. 60. — M. Guégard, à St.-N., 3 fr. — Paroisse de P., 24 fr. 50. — M. le curé de St.-E., 10 fr.

Informations du soir

LA DEFENSE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Notre correspondant de Nantes nous télégraphie :

La 1re Chambre du tribunal civil de Nantes a rendu cette après-midi ses jugements dans les 37 procès intentés au libraire M. Libaros, pour affichage dans sa vitrine d'une liste de juifs et de francs-maçons bantaie.

Un seul demandeur est débouté, un second obtient l'affichage à 100 exemplaires du jugement condamnant M. Libaros.

Trois autres demandeurs obtiennent chacun pour 300 francs d'insertions dans les journaux de Nantes; les 31 derniers obtiennent chacun 300 francs de dommages-intérêts et 300 francs d'insertions.

En résumé, y compris les frais du procès, c'est une somme de plus de 30 000 francs qui est réclamé à notre concitoyen pour un dommage resté problématique.

Dans les couloirs du palais, ces jugements étaient sévèrement commentés.

LES MENEURS DE LA GRÈVE RELACHES

Le Parquet a fait remettre en liberté les meneurs et grévistes arrêtés pour rébellion, violences, bris de clôture.

MAISONS MISES A SAC

Notre correspondant à Hennebont nous télégraphie :

Plusieurs maisons, dont celles de MM. Débiert, Guillerm et Tréhin ont été mises à sac la nuit dernière par environ 100 apaches parmi lesquels plusieurs Lorientais.

Les dégâts sont élevés.

Les anarchistes promettent de recommencer ce soir.

LES PETITES-SŒURS DE L'ASSOMPTION

Nevers, 31 décembre. — De notre correspondant :

Les Petites-Sœurs de l'Assomption, inculpé à devant le tribunal de Nevers, sont condamnés par défaut à 100 francs d'amende chacune sans sursis, et M. Hugon, propriétaire et ancien procureur de la République au tribunal de Nevers, à la même somme avec sursis.

Ils sont, en outre, condamnés solidairement aux dépens.

ACQUITTEMENT

Le tribunal correctionnel de Bayonne a acquitté le P. Sylvestre, capucin, poursuivi sous l'inculpation de bris des scellés apposés sur la chapelle du couvent.

CONTRE LES SÉCULARISÉS

Le Parquet de La Roche s'est rendu lundi soir à Saint-Vaast-sur-Seulles pour ouvrir une instruction contre deux anciens congréganistes sécularisés.

LA FOIRE DE PARIS

Ce matin, au Conseil municipal de Paris, M. Dausset a exposé qu'un Comité de fabricants et d'industriels a demandé à créer une exposition d'échantillons et d'articles de Paris qui s'appellerait la « Foire de Paris » et serait quelque chose d'analogue à la foire de Leipzig.

Elle se tiendrait cette année dans les bâtiments du marché du Temple dont le démolition sera retardée de quelques semaines.

La tenue de la foire serait fixée du 5 au 20 mars. La démolition du marché du Temple aurait lieu au mois d'avril.

La foire de Paris permettra aux acheteurs étrangers de venir à Paris en revenant de Leipzig, et elle favorisera les rapports directs avec les petits fabricants.

La proposition de M. Dausset est adoptée.

LE FROID

La température que nous subissons est toujours rigoureuse. Dans la région parisienne, le froid est sec. Il gèle toute la journée.

On signale plusieurs cas de congestion occasionnés par le froid.

On nous télégraphie de Reims que le vent qui souffle sur cette région rend le froid intense.

Il y a eu 15° au-dessous de zéro la nuit dernière. Le canal est gelé. Du patine sur les bassins.

Dans le plateau central, la neige est tombée abondamment.

LA NEIGE

Carcassonne, 31 décembre. — La neige est tombée abondamment cette nuit sur toute la région avoisinant notre ville.

Le sol disparaît sous une couche de neige de 10 centimètres.

La circulation est complètement interrompue dans les pays montagneux.

LES PROMOTIONS DU 1er JANVIER